



IDÉES

L'éducation à l'économie au lycée mérite un vrai débat

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques répond à une chronique publiée dans « Le Monde ». Philippe Askenazy y remettait en cause l'impartialité de l'avis de l'institution concernant l'enseignement des SES

PAR JEAN-ROBERT PITTE

La chronique de Philippe Askenazy, publiée le 22 mars dans *Le Monde* sous le titre « Une Académie des sciences morales et politiques orientée », a jeté le trouble sur le récent avis adopté à l'unanimité par cette Académie sur l'enseignement des sciences économiques et sociales (SES) au lycée (www.asmp.fr/travaux/avis.htm). Au motif que quatre des sept membres actuels de sa section économie politique, statistique et finances sont issus du patronat privé, l'auteur laisse entendre que les positions défendues sur ce dossier seraient au service d'intérêts catégoriels. Il suggère que cette influence pourrait s'étendre à d'autres activités de l'Académie, comme la distribution de ses prix.

Le résumé biaisé que donne M. Askenazy de notre position sur l'enseignement des SES ne reflète fidèlement ni « l'avis » de l'Académie à proprement parler ni les « propositions » élaborées par sa section économie. Il est inexact, comme il l'écrit, que notre « *avis* » recommande de donner plus de place à une vision « optimiste » de l'entreprise et

des banques, et moins au rôle régulateur de l'Etat et à certains sujets comme les inégalités ». Le terme « optimiste » n'apparaît nulle part. Sans doute les « propositions » de nos confrères déplorent-elles un certain « pessimisme », mais celui-ci se rapporte à la vision de l'économie en général, et non – la nuance est de taille – à l'entreprise ou aux banques. Pour ce qui est des entreprises, nous nous bornons à demander que les élèves en acquièrent une meilleure compréhension. Quant aux banques, il n'en est pas fait mention. L'auteur a-t-il voulu instiller l'idée que nous serions soumis à la finance ?

L'analyse qui est faite de la composition de notre section économie est partielle et réductrice, en ce qu'elle tend à enfermer nos confrères dans des catégories précises (« universitaires », « serveurs de l'Etat », « patrons du privé »), qui occultent des parcours professionnels et humains beaucoup plus riches. Agrégé de sciences sociales et de sciences économiques, Denis Kessler a été professeur d'université et directeur d'études à l'EHESS (comme le rappelle au demeurant M. Askenazy) Marcel



Boiteux, Michel Pébereau et Bertrand Collomb ont assumé, outre des charges d'enseignement, la présidence d'établissements du supérieur ou d'instituts de recherche. Yvon Gattaz mène depuis trente ans une action reconnue par l'Education nationale en faveur de l'emploi des jeunes à travers l'association Jeunesse et Entreprises.

TRAVAIL COLLÉGIAL

La position exprimée par nos confrères est le fruit d'un travail collégial, commun – si on tient à cette distinction – aux « grands patrons » et aux « universitaires ». Cela vaut également pour l'avis rendu par l'Académie, qui intègre les remarques des académiciens des autres sections. J'ajoute – ce qu'omet de faire l'article – que nos travaux sur l'enseignement des SES s'appuient sur les rapports d'expertise de six économistes internationaux et que la délégation auditionnée le 15 mars à la demande de M^{me} Vallaud-Belkacem se composait non pas, comme il est écrit, des membres de la section économie, mais de cinq économistes (les académiciens Jean-Claude Casanova, Jean Tirole et

Denis Kessler, le correspondant de l'Académie Georges de Ménéil et Patrick Bolton, professeur à Columbia), accompagnés par Michel Pébereau, président de l'Académie pour l'année 2017.

Ce qui est en jeu, derrière le procès qui nous est fait, c'est l'indépendance d'une institution comme la nôtre. Indépendance dans le choix de ses membres, dont sont juges les seuls académiciens, d'après l'idée que chacun d'entre eux a pu se faire des mérites des candidats à un fauteuil vacant. Indépendance dans le choix et la conduite de ses travaux. C'est cette liberté qui fait le prix de notre parole. Nous n'avons d'autre ambition que de voir nos propositions débattues, pourvu que ce soit par des arguments de fond et non en faisant de mauvais procès à nos membres. ■



Jean-Robert Pitte est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques